CONTRACTURE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:49)

[1] CONTRACTURE Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW II-2 1119b : contrahere1

Définition Contraction des nerfs, des muscles.

Notes

- syn CONTRACTION

Citations

- Et s’il avient k’il soit contrains par le medecine por trop wieder, si n’i a mestier ne painne, car si com dist Ypocras, ceste est mortex se li contraiture est par tot le cors. Mais se li contraicions est en parties, si li estuet oindre l’eskine deriere par tot le dos de dyauté, de burre, d’oile violat.
Aldebrandin de Sienne, *Régime du corps, 1256, p. 55.*